



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 8 mars 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 janvier 1999

Algérie

Réserve Intégrale du Lac Oubeïra



Date d'inscription	4 novembre 1983
Site numéro	280
Coordonnées	36°50'47"N 08°23'13"E
Superficie	2 200,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Il est situé au Nord-Est de l'Algérie, entre les lacs Mellah et Tonga (Wilaya d'El Tarf). Le Lac Oubeira est un plan d'eau de type « étang » c'est-à-dire de moins de 6 m de profondeur, Il est situé à l'extrême Nord-Est de l'Algérie, localisée à 2 km au Sud- Ouest de la ville d'El-Kala et à 04 km vol d'oiseau de la mer méditerrané d'une Elévation : de 25 mètres (Altitude Moyenne) et de Superficie : 2200 hectares en situation de pleine eau, de forme Sub circulaire d'un périmètre est égal à 19,75 km. Ses coordonnées géographiques au centre sont 36° 50' 41,39" Nord – 8° 23' 14,58" Est.

Lac endoréique d'eau douce d'origine naturelle occupant une superficie de 2.200 hectares de forme subcirculaire, il est situé au centre d'un bassin versant de 9.900 hectares, à 4 kilomètres à vol d'oiseau de la mer. Très important pour l'hivernage des oiseaux d'eau et à un degré moindre, pour la nidification de quelques espèces rares, il abrite une flore aquatique intéressante dont la châtaigne d'eau (Trapa natans), le nénuphar blanc Nymphaea alba et l'unique station du Nénuphar jaune (Nuphar luteum). C'est également le lieu d'une pêche artisanale. Le lac Oubeira est un lac d'eau douce endoréique d'une profondeur maximale de 04 m, avec une moyenne de 1,24 m, dont le fond plus ou moins plat est légèrement incliné vers le nord. Abri d'une flore aquatique intéressante, il est l'unique station de la châtaigne d'eau Trapanatans et du nénuphar jaune Nupharluteum. C'est également le foyer d'une importante pêche artisanale de carpes chinoises introduites. C'est également le lieu d'une pêche artisanale.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Otmani Mohammed larbi et Bouacha youcef
Institution/agence	Parc National d'El Kala
Adresse postale	Parc National d'El Kala Route des crêtes B.P 73 El Kala wilaya d'El Tarf 3610036100
Courriel	pnek-dgf@yahoo.fr
Téléphone	0021338660573
Fax	00201338661171

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger 16036
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	0021323238297
Fax	0021323238297

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2014
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Réserve Intégrale du Lac Oubeïra
Nom non officiel (optionnel)	Lac Oubeira

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Oui (probable) <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) Les changements sont-ils	Positifs <input type="radio"/> Négatifs <input checked="" type="radio"/> Positifs et négatifs <input type="radio"/>
(Mise à jour) Pas d'information disponible	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Changements résultant de causes à l'œuvre dans les limites existantes?	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Changements résultat de causes à l'œuvre au-delà des limites du site?	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) Changements correspondant à la seule réduction des limites du site (p. ex, l'exclusion de certains types de zones humides qui figuraient avant dans le site)?	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) Changements correspondant à l'augmentation seule des limites du site (p. ex, inclusion de types de zones humides différents dans le site)?	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) Décrire tout changement dans les caractéristiques écologiques du Site Ramsar, y compris dans l'application des critères depuis la précédente FDR du site.	

introduction d'une espèce de poisson qui a provoqué un déséquilibre écologique du site et la disparition de certaines espèces végétales

(Mise à jour) Le changement dans les caractéristiques écologiques est-il négatif, induit par l'homme ET important (au-dessus de la limite de changement acceptable) Oui

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps

Description des limites

Le lac Oubeira est situé au Nord-Est de l'Algérie, entre les deux lacs Mellah et Tonga Wilaya d'El Tarf
 Le Lac Oubeira est un plan d'eau de type « étang » c'est-à-dire de moins de 6 m de profondeur, Il est situé à l'extrême Nord-Est de l'Algérie, localisée à 2 km au Sud-Ouest de la ville d'El-Kala et à 04 km à vol d'oiseau de la mer méditerranéenne d'une Élévation : de 25 mètres (Altitude Moyenne) en situation de pleine eau, de forme Sub circulaire d'un périmètre est égal à 19,75 km. Ses coordonnées géographiques au centre sont 36° 50' 41,39" Nord – 8° 23' 14,58" Est

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Ecorégions terrestres du WWF	Paléarctique Occidentale
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Paléarctique Occidentale

Autre système de régionalisation biographique

Phytorégion méditerranéenne

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis	Le site joue un rôle important dans la maîtrise des crues en période hivernale, le captage des sédiments et des matières arrachées par les crues en amont et charriées vers le lac et la stabilisation des dunes littorales.
Autres services écosystémiques fournis	Le lac Oubeira est l'un des sites important de reproduction de l'avifaune aquatique dans le complexe des zones humide du parc national d'Elkala. C'est l'unique station où se développe à grande échelle la Châtaigne d'eau <i>Trapa natan</i> et le nénuphar jaune
Autres raisons	Le lac Oubeïra est un bon exemple d'une zone humide représentative, rare et unique de type de zone humide naturelle de la région méditerranéenne se situant dans un complexe de zones humides

- Critère 3: Diversité biologique

Justification	<p>Le lac Oubeïra abrite des populations d'espèces animales et végétales parmi lesquelles plusieurs sont rares. Une ceinture d'Hélophytes indispensable à la nidification des oiseaux d'eau. Parmi les espèces rares et très rares, nous citons: la châtaigne d'eau <i>Trapa natans</i> (unique station en Algérie), le Nénuphar blanc <i>Nymphaea alba</i>, le Nénuphar jaune <i>Nuphar luteum</i>, dont le site est désormais la seule station nord-africaine pour cette espèce qui auparavant existait aussi au niveau du Lac Noir, situé au nord-ouest de l'Oubeïra, aujourd'hui sec. Le Polygonome <i>Polygonum senegalense</i>, le Scirpe incliné <i>Scirpus inclinatus</i>, et l'Utriculaire <i>Utricularia exoleta</i>.</p> <p>Flore :</p> <p>Le lac Oubeïra est le seul site algérien abritant la châtaigne d'eau <i>Trapa natans</i> et le nénuphar jaune <i>Nuphar luteum</i>. On note également le nénuphar blanc <i>Nymphaea alba</i>, le Scirpe incliné <i>Scirpus inclinatus</i>, le <i>Sparganium erectum</i> et le Rubanier rameux <i>Zanichelia palustris</i>.</p> <p>Faune:</p> <p>Le lac Oubeïra abrite plusieurs espèces aviaires, parmi lesquelles nous citons la Talève sultane <i>Porphyrio porphyrio</i>, l'Erismature à tête blanche <i>Oxyura leucocephala</i>, le Fuligule nyroca <i>Aythya nyroca</i>, l'Ibis falcinelle <i>Plegadis falcinellus</i>, l'Oie cendrée <i>Anser anser</i>, le Flamant rose <i>Phoenicopterus roseus</i>, le Grand cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>, le Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i>, et le Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>, etc.</p> <p>Les Mammifères sont notamment représentés par la loutre <i>Lutra lutra</i>.</p>
---------------	--

- Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau	20.000
Entre l'année	1988
Source des données	Parc national d'El kala

- Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Nuphar luteum</i> 	nénuphar jaune	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Persicaria senegalensis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Trapa natans</i> 	châtaigne d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Utricularia gibba</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		

Le lac Oubeïra est le seul site algérien abritant la châtaigne d'eau *Trapa natans* et le nénuphar jaune *Nuphar luteum*. On note également le nénuphar blanc *Nymphaea alba*, le Scirpe incliné *Scirpus inclinatus*, le Sparganium erectum et le Rubanier rameux *Zanichelia palustris*.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA / AVES	<i>Anser anser</i> 	Oie Cendrée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ardeola ralloides</i> 	Héron crabier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Aves</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Aythya ferina</i> 	Fuligule milouin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	121	2017	1		VJ 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Aythya nyroca</i> 	fuligule nyroca	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					NT 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia ciconia</i> 	Cigogne blanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ixobrychus minutus</i> 	Blongios nain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Pandion haliaetus</i> 	Balbuzard pêcheur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Phalacrocorax carbo</i> 	Grand Cormoran	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Plegadis falcinellus</i> 	Ibis falcinelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA	<i>Mammalia</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Le lac Oubeïra abrite plusieurs espèces aviaires, parmi lesquelles nous citons la Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, l'Erismature à tête blanche *Oxyura leucocephala*, le Fuligule nyroca *Aythya nyroca*, l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*, l'Oie cendrée *Anser anser*, le Flamant rose *Phoenicopterus ruber*, le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*, le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, et le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, etc. Les Mammifères sont notamment représentés par la loutre *Lutra lutra*. Les nicheuses : sont représentés par les anatidés Canard souchet *Anas clypeata* les ardeidiés Héron cendré, Aigrette garzette, Héron garde bœuf les Podicipedidae Grèbe huppé, Grèbe castagneux les rallidés foulque macroule et les Laridae Mouette rieuse. Les sédentaires : sont représentés par le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, la Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, la Rosserolle turoide *Acropocephalus arundinaceus*, le Butor étoilé *Botaurus stellaris*, le Busard des roseaux *Circus aeruginosus* et le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*. Les hivernants : sont représentés par l'Erismature à tête blanche *Oxyura leucocephala*, la Grande aigrette *Egretta alba*, la Spatule blanche *Plantalea eucorodia*, l'Oie cendrée *Anser anser*, le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*, la Grue cendrée *Grus grus* et plusieurs espèces de limicoles, telles que l'Avocette *Recurvirostra avosetta*, les Chevaliers, les Bécasseaux, la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* etc. Les oiseaux d'eau observés tout au long de l'année mais de façon irrégulière sont l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* et le Flamant rose *phoenicopterus roseus*. les passereaux : les fauvettes paludicoles telles La Rousserolle effarvate, la Cisticole des joncs, la Rousserolle turdoide...nichent régulièrement dans les roselières du sud du lac, dans la zone de Euch Lahmar.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Châtaigne d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	La station du Trapa natan se trouve dans la partie nord ouest du lac Oubeira	Bénéficie d'une protection légale Décret N° 12-03 du 04 janvier 2012 fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées.
Nénuphar jaune	<input checked="" type="checkbox"/>	La station du Nénuphar jaune se trouve à l'Est du lac Oubeira le long du lit oued day lagraa et à l'intérieur du lac d'une superficie de 0,12 ha, soit une longueur de 150 m et largeur de 08m.	

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le lac est le plus profond que les autres sites des zones humides de la région, C'est l'un des sites du complexe de zone humide de la région d'El kala occupe une zone spatiale typique en ceintures de végétation (Héliophiles) avec une importante superficie colonisée par des herbiers flottants d'Hydrophytes. En été, les ceintures de végétation sont bien viables et pratiquement ininterrompues tout autour du lac et ont une largeur et une densité différentes selon les rives. Les plus larges, environ 400 m, sont formées essentiellement de Phragmites, Typha, et Scirpes et herbiers flottants par la châtaigne d'eau et des Myriophylles et Cératophylles. Considéré comme un site d'hivernage par excellence, c'est également un lieu de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux. Le lac Oubeira garde malgré tout une importante fonction de remise ornithologique, et sa complémentarité avec le lac Tonga comme site de (nourrissage).

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		3		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> O: Lacs d'eau douce permanents		1		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		2		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
1: Étangs d'aquaculture		1		Représentatif
3: Terres irriguées		2		Représentatif
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		3		Représentatif

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Station biologique de frêne	5
Rypisilve oued demnet raihana et Boumerchen	
Subéraie de chêne liège de Brabtia	

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Agrostis reuteri</i>	Agrostis de reuter	Ibéro-Maur.
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Fluteau	Circumbor
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante	Atl. Méd
<i>Juncus maritimus</i>	Jonc maritime	Circumméd
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire	Méd
<i>Ranunculus sardous</i>	Renoncule sarde	Méd
<i>Typha angustifolia</i>	Massette	Cosm.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Anas acuta</i>	canard pilet				
CHORDATA/AVES	<i>Anas crecca</i>	sarcelle d'hiver				
CHORDATA/AVES	<i>Anas platyrhynchos</i>	canard colvert				
CHORDATA/AVES	<i>Aythya fuligula</i>	fuligule morillon				
CHORDATA/AVES	<i>Anas clypeata</i>	canard souchet				Sédentaire
CHORDATA/AVES	<i>Anas strepera</i>	canard chipeau				Hivernant
CHORDATA/AVES	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau				Nicheur
CHORDATA/AVES	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette				Hivernant

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe Chinois	Actuellement (impacts mineurs)	diminution

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

Le Lac Oubeïra, avec la région d'El Kala, se place dans l'étage sub-humide à hiver doux, avec des vents permanents à dominance Nord-Ouest. La pluviométrie annuelle moyenne est située entre 700 et 800 mm et s'étale essentiellement du début du mois de d'octobre jusqu'à la fin mars. La région est caractérisée par deux saisons, l'une sèche de mai jusqu'à septembre et l'autre humide de septembre à avril. La température moyenne de l'air, calculée sur une période de 28 ans allant de 68/69 à 95/96 est de 17,50° avec 11,65° pour janvier le mois le plus froid et avec une moyenne de 25° en août qui est le mois le plus chaud. L'évaporation moyenne est de 74,15 mm, avec un maximum de 152,08 mm et un minimum de 22,47 mm.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le bassin versant occupe une superficie de 9919,35 ha. Le lac est alimenté par quatre oueds dont le plus important, l'oued Messida au Sud-Est, recueille les eaux de crues de l'oued El Kebir au Nord d'El Tarf. En été le système hydrologique fonctionne dans le sens inverse donnant à cet oued la particularité de couler dans les deux sens (affluent et émissaire). Les autres affluents du lac sont Oued Demnet Errihane au Nord, oued Boumerchène au Nord-est, oued Degrah à l'Est et de petits affluents des collines avoisinantes, qui forment des ripisylves.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le substrat est entièrement composé d'argile de Numidie datant du Tertiaire, avec la présence tout autour du Lac de dépôts récents du Quaternaire. Les alluvions limoneuses du fond de vallée, datant du Quaternaire, sont localisées au Sud-Est du lac.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le Lac Oubeïra est alimenté par quatre Oueds dont le plus important, le Messida au Sud-Est, recueille les eaux de crues de l'Oued El Kebir. En été, ce système hydrologique, en même temps affluent et émissaire, fonctionne dans le sens inverse. Les autres affluents sont au nombre de 03 permanent : Oued Demnet Errihana au Nord, Oued Boumerchène au Nord-Est, et l'Oued Day graa à l'Est. Le lac Oubeïra est un lac endoréique jouant un rôle permettant la maîtrise des crues parfois spectaculaires, de l'Oued El Kebir. Le lac constitue un réservoir de dépôt des sédiments provenant du bassin versant et charriés par les eaux de crues.

^(EOD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines Le lac oubeïra constitue le niveau de base vers lequel s'effectue l'écoulement des eaux souterraines des nappes situées à sa périphérie.

^(EOD) Stratification et régime de mélange L'existence de nombreuses sources qui alimente les eaux de surface et les oueds indique la présence de nappes dunaires au Nord et au Nord Est du lac , ces écoulements assurent le caractère pérenne des cours d'eau. On note également la présence d'eau s

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une accréation ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Le Lac Oubeïra est en forme de cuvette à fond plus ou moins plat légèrement incliné vers le Nord, d'origine naturelle ayant une profondeur maximale de 4m, la profondeur moyenne étant de 1,24 m. Cette première profondeur constitue le toit d'une couche de vase dont la profondeur moyenne est de 1.30m et une valeur maximale de 2,50 m. Le fond de cette dernière constitue le substratum réel du lac avec une forme concave inclinée vers le Sud-Ouest. Le lac contient un volume de vase de 30.207.685,30 m3, par contre son volume d'eau varie selon les saisons. En période estivale, il est de 22.031.078,80 m3 avec une profondeur moyenne de 0,96 m et en période hivernale un volume d'eau de 32.535.096,80 m3 avec une profondeur moyenne de 1,24 m. Le substrat est entièrement composé d'argile de Numidie datant du Tertiaire, avec la présence tout autour du Lac de dépôts récents du Quaternaire. Les alluvions limoneuses du fond de vallée, datant du Quaternaire, sont localisées au Sud-Est du lac.

^(EOD) Température de l'eau La température de l'eau varie de 22 à 29° au mois de janvier.

4.4.6 - pH de l'eau

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Les eaux du lac sont très turbides surtout en hiver (10 à 15 m au disque de Secchi en 1976) avec un pH variant entre 8 et 10,65.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

Matière en suspension varie entre : 32 mg/l et 70 mg/l

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrivez d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Région Voisine/ bassin versant: Activités pastorales et quelques cultures saisonnières.

Extension de l'agriculture spéculative autour du Lac : Il s'agit de la culture des arachides, pastèque et melon, nécessitant un pompage pendant la saison d'étiage.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	
Matériel génétique	Espèces ornementales (vivantes et mortes)	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Site: Domanial appartenant à l'Etat

Région environnante/ Bassin versant: terrains domaniaux et terres agricoles privées.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: Parc National d'El-Kala, Route de la pépinière. B.P. 73 El Kala. Wilaya d'El Tarf 36.000

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide: Dr. Ammar Boumezbeur, Directeur de la Protection de la Faune et de la Flore à la Direction Générale des Forêts

Adresse postale: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Chemin Doudou Mokhtar - BP 232 Ben Aknoun, Alger 16036

Adresse de courriel: ammarlaieb@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Drainage			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Extraction d'eau			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Déversement des eaux usées : Ces eaux usées proviennent de l'agglomération du village El Frine, d'une partie d'El Kala et de la cité Djefal Toriki.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO			

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
national park			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Habitat

Mesures	état
Corridors/passages pour la faune	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Régulation/gestion des activités récréatives	Partiellement appliquées

Autre:

Le lac est classé en réserve intégrale du Parc National d'El-Kala
 Loi de l'environnement N° 83/462 du 05 février 1983.Décret N° 83/462 du 23 juillet 1983 portant Statut type des Parcs Nationaux.
 Décret n°82-439 du 11 décembre 1982 portant adhésion de l'Algérie à la convention internationale relative aux zones humides.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? En préparation

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

KAHLI (1996) : Contribution à l'étude de l'écologie des Cyprinidés dans le lac Oubeira. Ingéniorat d'état.

BELHADJ G (1996) : Atlas des Oiseaux nicheurs dans le Parc National d'El-Kala. Magister.

MIRI. Y (1996) : Etude la Végétation aquatique du Lac Oubeira. Magister INA El-Harrach, Alger.

MEDDOUR A (1987) : Parasites of fish water for Lac Oubeira. Master.

BOUGUESSA S. (1993): Etude du développement larvaire chez les Odonates du lac Oubeira. Magister.

MESSERER Y. (1999) : Etude morphométrique et hydrologique du complexe lacustre d'El Kala (cas du lac Mellah et du lac Oubeïra. Magister. (Université de Annaba).

BOULAHBEL R (1999) : Caractéristiques d'un modèle de peuplement d'oiseaux d'eau nicheurs. Cas du lac Oubeïra et du marais du lac Mellah (Parc National d'El Kala - Wilaya d'El Tarf). Magister (U. de Annaba).

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Lac Oubeïra (Parc Nationale El Kala, 19-06-2015)



Lac Oubeïra (Parc Nationale El Kala, 05-05-1998)



Lac Oubeïra (Parc Nationale El Kala, 18-06-2015)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 1983-11-04